

Masse de nivelage ciment premium

UZIN NC 170 LEVELSTAR

Masse de ragréage autolissante, très résistante, pour tout revêtement de sol et parquet, en toute épaisseur.

DOMAINE D'APPLICATION PRINCIPAL :

- Ragréer, égaliser et niveler un support pour la pose postérieure de tout revêtement de sol.
- Pour toute épaisseur de couche

APPROPRIÉ SUR / POUR :

- une chape ciment, chape sulfate de calcium ou béton
- un support couvert d'anciens résidus de colle résistante à l'eau ou de ragréage bien adhérent
- du nouveau panneau de particules P4 - P7 ou OSB 2 - OSB 4, bien vissé.
- un carrelage existant en céramique ou pierre de construction naturelle, terrazzo, etc.
- une chape magnésite ou xylolithe
- un chape préfabriquée, plaques de fibroplâtre
- un sol chauffé par circuit d'eau régulé
- une sollicitation avec sièges à roulettes selon DIN EN 12 529 dès 1 mm d'épaisseur de ragréage
- une forte sollicitation en milieu résidentiel, commercial et industriel, par ex. hôpital, centre commercial très fréquenté, halle industrielle, etc.



CE	
0761	
Uzin Utz SE Dieselstrasse 3 89079 Ulm	
17	
01/01/0065.01	
EN 13813:2002	
Cementitious levelling compound for substrates in interior locations	
EN 13813: CT-C40-F7	
Reaction to fire	A2fl-s1
Release of corrosive substances	CT
Compressive strength	C40
Flexural strength	F7

AVANTAGES / PROPRIÉTÉS DU PRODUIT :

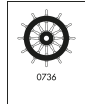
Masse de ragréage, d'égalisation et de nivelage dotée d'une technologie de fluidité haute performance, d'une excellente propriété d'écoulement et d'une revêtabilité rapide, même en cas de conditions climatiques défavorables. Revêtabilité possible après environ 6 heures.* par un grand nombre de revêtements et permet une pose rapide et fiable dans les délais impartis. Aptitude au pompage, pour usage en intérieur.

- très bon écoulement
- aptitude à la pose en 6 heures*
- résistance très élevée
- surface très lisse

CARACTÉRISTIQUE TECHNIQUE :

Emballage	sac papier
Conditionnement	25 kg
Tenue en stock	min. 9 mois
Eau de gâchage	env. 6,5 litres par sac 25 kg
Couleur	gris
Consommation	env. 1,5 kg/m²/mm
Temp. idéale de mise en oeuvre	15 °C - 25 °C
Mise en oeuvre	20 - 30 minutes*
Circulable	après 1,5 - 2 heures*
Recouvrable	après env. 6 heures*
Temp. min. de mise en oeuvre	10 °C au sol
Étalement	env. 150 mm ± 5 mm
Réaction au feu	A2fl-s1 selon DIN EN 13 501-1

* À 20 °C et 65 % d'humidité relative, pour une épaisseur max. de 5 mm. Voir „Recouvrable”.



PRÉPARATION DU SUPPORT :

Le support doit être sain, porteur, sec, non fissuré, propre et exempt de toute substance (saleté, huile, graisse) pouvant nuire à l'adhérence. Une chape ciment ou sulfate de calcium doit être poncée et soigneusement aspirée. Contrôler le support conformément aux normes et notices en vigueur et signaler tout défaut.

Éliminer toute couche réduisant l'adhérence ou instable, par ex. agent de décoffrage, résidu de colle, de masse de ragréage, de revêtement ou de peinture, etc. par brossage, ponçage, fraisage ou grenailage. Aspirer soigneusement les débris et poussières. En fonction du type et de la nature du support, utiliser un primaire approprié de la gamme de produits UZIN. Laisser sécher le primaire à cœur.

Observer les fiches techniques des produits utilisés.

MISE EN ŒUVRE :

1. Verser env. 6,5 litres d'eau froide et claire dans un seau propre. Incorporer le contenu du sac (25 kg) en brassant énergiquement et mélanger jusqu'à obtenir une masse homogène, liquide et sans grumeaux. Utiliser un malaxeur muni du batteur à ragréage UZIN.
2. Verser la masse sur le support et l'étaler régulièrement à la lisseuse ou au râteau muni d'une denture R2. Le tendu et la surface, déjà excellents, s'améliorent encore avec l'utilisation d'un rouleau débulleur. Si possible, appliquer l'épaisseur de couche souhaitée en une seule passe.

CONSOMMATION :

Épaisseur	Consommation	Surface par sac
1 mm	1,5 kg/m ²	25 kg / 16,6 m ²
3 mm	4,5 kg/m ²	25 kg / 5,5 m ²
10 mm	15,0 kg/m ²	25 kg / 1,6 m ²

ADJONCTION DE SABLE :

Épaisseur	Charge idéale et quantité à ajouter
20 - 50 mm	30 % UZIN Sable perlé 0,8 (7,5 kg / sac 25 kg poudre)

Ajuster le facteur eau en fonction du sable et de l'épaisseur de couche.

REVÊTABILITÉ :

Revêtement	Épaisseur	Recouvrable
revêtement textile et élastique (par ex. PVC, linoléum, caoutchouc), céramique et pierre naturelle	3 mm	env. 6 heures*
	5 mm	env. 6 heures*
	10 mm	env. 24 heures*
	20 mm	env. 48 heures*
revêtement de sol textile et élastique avec Sigan 1 ou Elements Plus + primaire Planus parquet / UZIN KE 68	3 mm	env. 12 heures*
	3 mm	env. 15 heures*
	5 mm	env. 15 heures*
	10 mm	env. 24 heures*
revêtement textile et élastique (par ex. PVC, linoléum, caoutchouc), céramique et en pierre naturelle	20 mm	env. 72 heures*
	3 mm	env. 15 heures**

* Revêtabilité : A 20 °C et 65 % d'humidité relative

** A 10 °C et 80 % d'humidité relative ** Recouvrabilité à 10 °C et avec 80 % d'humidité relative de l'air

IMPORTANTES DIRECTIVES :

- Durée de stockage min. 9 mois au sec en emballage d'origine. Plus la durée de stockage augmente, plus le comportement de prise et de séchage peuvent s'allonger. Les propriétés du matériau durci n'en sont pas affectées. Refermer soigneusement et hermétiquement un emballage ouvert et en utiliser le contenu rapidement.
- Mise en œuvre optimale entre 15 et 25 °C et avec une humidité relative inférieure à 65 %. Basse température, forte humidité, circulation d'air insuffisante, support étanche et forte épaisseur de couche prolongent, haute température, faible humidité, circulation d'air suffisante et support absorbant accélèrent le durcissement, le séchage et l'aptitude à la pose. En outre, le processus de séchage dépend essentiellement du renouvellement de l'air. Il est donc primordial d'évacuer l'air humide, par ex. par de brèves aérations à intervalles réguliers, afin d'obtenir une aptitude à la pose rapide.
- En été, stocker dans un endroit frais et sec et utiliser de l'eau froide. Tenir compte de la réduction du temps de travail en cas de température élevée du matériau ou ambiante.
- Joints de dilatation, de mouvement et périphérique du support sont à conserver. Installer une bande de désolidarisation UZIN au pied des éléments de construction montants pour éviter à la masse de couler dans les joints de jonction. Pour une épaisseur de couche supérieure à 5 mm, une bande de désolidarisation est en général nécessaire. Sur un support en bois, la bande de désolidarisation est à retirer entièrement après le ragréage.
- Mise en œuvre avec une pompe à vis continue, par ex. des fabricants m-tec, P.F.T. et autres. Post-mélangeur recommandé.
- Une pièce non excavé doit être isolée contre la remontée d'humidité selon les normes.

- ▶ La sous-construction d'un sol en bois doit être sèche pour éviter tout dégât d'humidité causé par de la pourriture ou moisissure. Pour la pose d'un revêtement étanche à la vapeur, veiller à une ventilation suffisante ou à une aération par le bas, retirer par ex. la bande de rive existante ou installer une plinthe spéciale ventilée.
- ▶ Épaisseur minimum de 1 mm pour une sollicitation avec un siège à roulettes. Sur un support non absorbant tel qu'une ancienne chape recouverte d'un lit de colle étanche, bien adhérent et résistant à l'eau, appliquer généralement un ragréage de 2 - 3 mm d'épaisseur.
- ▶ Pour un ragréage multicouche, laisser complètement sécher la couche précédemment appliquée, puis pré-enduire avec UZIN PE 360 PLUS. Après un temps de séchage suffisant appliquer la couche de ragréage suivante. Le ragréage suivant ne doit pas dépasser l'épaisseur de la première couche.
- ▶ Sous un parquet, l'épaisseur minimale est de 2 mm. S'assurer du séchage à cœur de la masse de ragréage avant de coller un parquet.
- ▶ Pour une épaisseur de couche supérieur à 10 mm ou sur un support sensible à l'humidité, utiliser un primaire à base de résine réactive, comme par ex. UZIN PE 460 sablé.
- ▶ Dans le cas d'un support ancien instable avec plusieurs couches de ragréage/colle, préférer une masse de ragréage à base de plâtre, p. ex. UZIN NC 110, UZIN NC 112 Turbo ou UZIN NC 115.
- ▶ Pour une nouvelle chape d'asphalte coulé, l'épaisseur maximale admissible est de 5 mm, pour une ancienne chape d'asphalte coulé couverte d'anciennes couches adhérentes, elle est de 3 mm au maximum. En cas de couche plus épaisse, privilégier une masse de ragréage à base de plâtre comme UZIN NC 110, UZIN NC 112 Turbo ou UZIN NC 115.
- ▶ Pour du nouveau panneau aggloméré P4 - P7 ou OSB 2 - 4 solidement vissé, l'épaisseur maximale admise est de 3 mm
- ▶ Ne pas utiliser à l'extérieur ou en zone humide.
- ▶ Protéger des courants d'air, du soleil et de la chaleur une surface fraîchement ragrée. Une couche de ragréage à base de ciment a tendance à se fissurer sur un support mou ou post-collé. Éliminer, dans la mesure du possible, toute couche molle ou post-collante avant le ragréage. En outre, le fait de laisser une couche de ragréage ouverte trop longtemps favorise la fissuration, donc à éviter.
- ▶ Ne pas utiliser comme revêtement ou sol d'usure, appliquer systématiquement une revêtement supérieur.
- ▶ UZIN NC 170 LevelStar NEW est certifié IMO produit d'équipement marin par le syndicat professionnel de la mer (See-Berufsgenossenschaft) de Hambourg, les certificats du module B et du module D peuvent être fournis sur demande. L'épaisseur de couche admise est de 20 mm. N° USCG du système : 164.106 / EC0736 / 113.113.
- ▶ En raison du risque de corrosion, une masse de ragréage ne doit pas couler entre l'isolation et le tuyau de chauffage. Ceci, tout particulièrement pour un tuyau de chauffage en acier galvanisé. L'isolation ne sera coupée qu'après le ragréage.
- ▶ Les règles généralement admises de la branche et de la technique pour la pose de parquet et revêtement de sol, ainsi que les normes nationales en vigueur, sont à prendre en compte (par ex. EN, DIN, ÖNORM, SIA, etc.).

- ▶ Les normes et fiches techniques suivantes sont applicables et font l'objet d'une attention particulière:
 - DIN 18 365 „Travaux de revêtement de sol“, Ö-Norme B 5236
 - DIN 18 356 „Travaux de parquet et de pavage en bois“, Ö-Norme B 5236
 - DIN 18 352 „Travaux de carrelage et de dallage“
 - Notice TKB/FCIÖ „Évaluation et préparation de supports pour les travaux de revêtement de sol et parquet“
 - Notice BEB „Evaluation et préparation du support“
 - Notice TKB/FCIÖ „Description technique et mise en œuvre des masses de ragréage de sol à base de ciment“
 - Notice ZVPF „Exigences de qualité pour la planéité des supports pour revêtements de sol et parquets“

AVANTAGES ENVIRONNEMENTAUX :

- ▶ Pauvre en chromates suivant Reg. CE 1907/2006 (REACH)
- ▶ EMICODE EC 1 PLUS / A très faible émission
- ▶ DE-UZ 113 / Respectueux de l'environnement

COMPOSITION :

Ciments spéciaux, charges minérales, polymères redispersables, liqéfacteurs haute performance et additifs.

SÉCURITÉ DU TRAVAIL ET DE L'ENVIRONNEMENT :

Contient ciment pauvre en chromates suivant le règlement (CE) no 1907/2006 (REACH). Au contact de l'eau / l'humidité, le ciment présente une forte réaction alcaline. Éviter donc tout contact avec les yeux et la peau. En cas de contact, laver immédiatement avec de l'eau. En cas d'irritation de la peau et/ou de contact avec les yeux, consulter un médecin. Porter des gants de protection. Pendant le gâchage, porter un masque de protection contre la poussière. Conditions de pose conformes aux normes, et supports, primaires et ragréages parfaitement secs sont les conditions essentielles à l'obtention après travaux d'un air ambiant d'excellente qualité.

ÉLIMINATION :

Rassembler si possible les restes de produits et les utiliser. Ne pas verser le produit dans les égouts, les eaux ou la terre. Les sacs totalement vidés peuvent être recyclés. Rassembler les restes de produit, les mélanger avec de l'eau, laisser durcir puis éliminer avec les déchets de chantier.